

20 Le sentier des Coteaux

TREIZE-VENTS



Scannez-moi !

Téléchargez l'application **Cirkwi** et scannez le QR code pour embarquer le circuit sur votre portable.



© Alexandra PAIN



© Alexandra PAIN

 Départ : **parking de la Boulaie**

 Longueur : **8 km**

 Durée : **2h30**

 Difficulté : **moyen**

 Dénivelé : **+ 93 m**

 Circuit : **pédestre / VTT**



À voir

1 L'espace vert de la Boulaie

Promenade agréable qui suit le cours d'eau de la Vouzay à travers les rochers. La légende leur attribue des utilisations druidiques. Vous pouvez observer en suivant le sentier et en enjambant le ruisseau, le joli petit pont en maçonnerie de pierre de pays, de style roman. Sur un rocher, à votre gauche, sur le bord de la route, on aperçoit une croix de granit, souvenir du jubilé de 1901.

2 Le lavoir de Mallièvre

Pendant des siècles, au pied du château, les femmes y ont battu leur linge et chuchoté les joies, les peines et les secrets du village. Ce lavoir, qui date du XVIII^{ème} siècle, est alimenté par les eaux de la Vouzay, il se situe dans le Faubourg des ménicles, établi par les tanneurs et les teinturiers. Certaines tuiles du lavoir appartaient à l'église. Elles ont été changées lors d'une des rénovations de celle-ci.

3 La chaussée et le moulin de Poupet

Le site hydraulique de Poupet est farinier depuis au moins le début du XVII^{ème} siècle. Pendant quelque temps, il a été aménagé en moulin à foulon. Au XIX^{ème} siècle, les deux moulins possédaient chacun une roue à palettes, actionnant deux paires de meules. L'activité meunière a cessé en 1932. Délabré, le moulin a été racheté par la commune qui l'a aménagé en gîte.

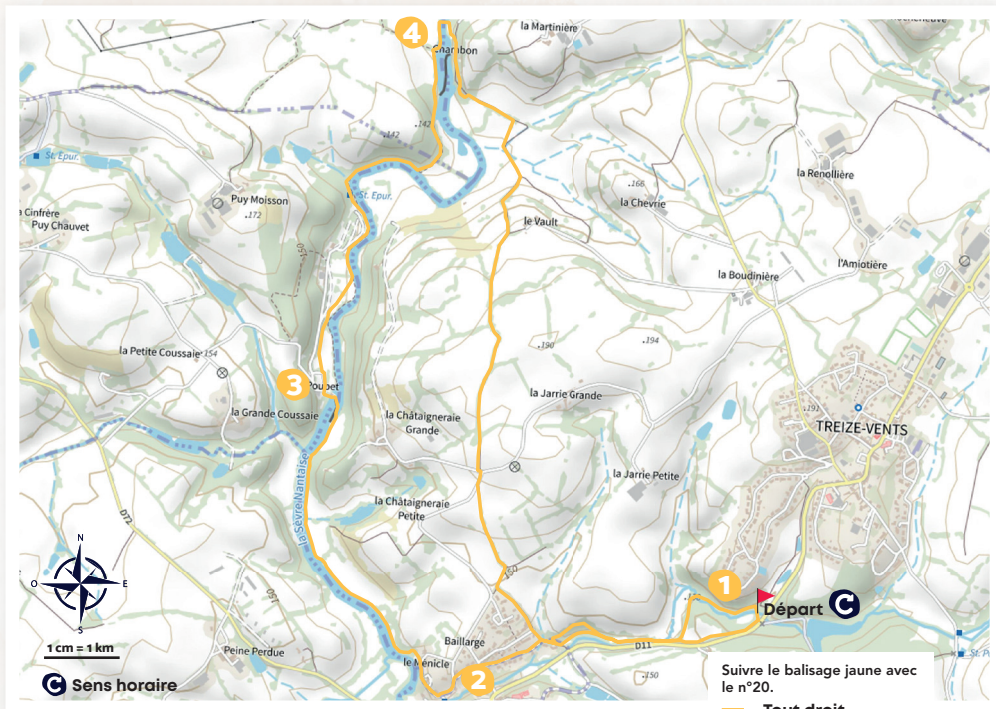
4 Le bac à chaîne de Chambon

Installé en 2019, il permet aux randonneurs et aux vététistes de traverser la Sèvre de façon ludique et en toute sécurité. Le bac à chaîne est hors service de novembre à mars.



20 Le sentier des Coteaux

TREIZE-VENTS



Pas à pas

Au départ du parking de l'espace vert de la Boulaie **1** suivre le balisage et longer le petit ruisseau de la Vouzay.

Arrivé devant les habitations, suivre le chemin de la Noue puis la rue des Ménicles, et prendre à droite le petit chemin avant le lavoir de Mallièvre. **2**

Passer devant Baillarge et suivre la Sèvre sur 1 km, puis traverser la chaussée de Poupet. **3**

À Poupet, continuer sur votre droite en suivant la Sèvre, longer le camping, puis continuer sur le sentier jusqu'à atteindre la chaussée du Moulin de Chambon. Continuer sur le chemin 200 mètres.

Dans le virage, quitter le sentier principal pour longer la Sèvre quelques mètres, jusqu'à atteindre le bac à chaîne de Chambon **4** puis utiliser celui-ci pour rejoindre l'autre rive.

Une fois le bac à chaîne passé, deux itinéraires s'offrent à vous :

La grande boucle (16 km) :

Emprunter la route goudronnée qui remonte sur la gauche.

Prendre à gauche en direction du Coteau et du Moulin Charbonneau.

Effectuer la boucle et revenir sur vos pas par la route, jusqu'au bac à chaîne.

La petite boucle :

Prendre immédiatement le petit chemin sur la droite.

Suivre ce chemin jusqu'au lotissement, puis retour au point de départ.

Une question ?

Contactez l'Office de Tourisme au **02 51 65 11 32** ou sur le site tourisme.paysdemortagne.fr